



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21134936

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

05 -11- 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

Greffier

N° d'entreprise : **0644 745 637**

Nom

(en entier) : **GREENDATA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Follet 10 à 7540 KAIN**

Objet de l'acte : Extraits des procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et du Conseil d'Administration du 27/10/2021 - Démission administrateur et démission nomination Président du Conseil d'Administration

L'assemblée générale prend acte de la démission de l'administrateur avec effet rétroactif au 1er juin 2021 de Monsieur Edgard BONTE, domicilié à 7730 Néchin, Rue Reine Astrid 8.

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de la fonction de Président du Conseil d'administration avec effet rétroactif au 1er juin 2021 de Monsieur Edgard BONTE.

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de nommer en remplacement à partir du 1er juin 2021 Monsieur Pierre STASSEN comme Président du Conseil d'administration

Pierre STASSEN
Administrateur PCA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).